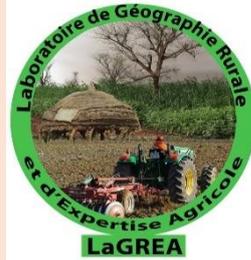




**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)
ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE
ESPACES, CULTURES ET DEVELOPPEMENT**



**Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise
Agricole (LaGREA)**

***Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement
(J_GRAD)***



ISSN : 1840-9962

N°001, juin 2024

Volume 5

INDEXATIONS INTERNATIONALES

https://j_grad-sjifactor.com

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23787>

IMPACT FACTOR DE J-GRAD: SJIF 2024: 5.072

Previous evaluation SJIF

SJIF Impact Factor

2023: 3.599

2022: 3.721

2021: 3.686

2020: 3.243

The journal is indexed in: SJIFactor.com

URL : <http://j-grad.org/accueil/>

DOI 10.5281/zenodo.11561806

J_GRAD visible sur :

- [Google scholar](#)
- [academia.edu](#)
- [issuu](#)
- [orcid](#)

COMITE DE PUBLICATION

- Directeur de Publication** : Professeur Moussa GIBIGAYE
Rédacteur en Chef : Professeur Bernard FANGNON
Conseiller Scientifique : Professeur Brice SINSIN

COMITE SCIENTIFIQUE

- | | |
|--|---|
| BOKO Michel (UAC, Bénin) | TCHAMIE Thiou Komlan, Université de Lomé (Togo) |
| SINSIN Brice (UAC, Bénin) | SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal) |
| ZOUNGRANA T. Pierre, Université de Ouagadougou, (Burkina Faso) | OGOOWALE Euloge (UAC, Bénin) |
| AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin) | HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin) |
| AGBOSSOU Euloge (UAC, Bénin) | CLEDJO Placide (UAC, Bénin) |
| TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin) | CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon (France) |
| TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin) | OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin) |
| KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB, Côte d'Ivoire) | ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin) |
| GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC, Bénin) | KAMAGATE Bamory, Université Abobo-Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire) |
| OFOUEME-BERTON Yolande (UMN, Congo) | YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka (UAC, Bénin) |
| CHOPLIN Armelle (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France) | HOUINATO Marcel, (UAC, Bénin) |
| SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo) | BABATOUNDE Sévérin (UAC, Bénin) |
| VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin) | |

COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINOUS Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME Georges (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin), TOGBE Codjo Timothée (UAC, Bénin), KADJEBIN Roméo (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), DAKOU B. Sylvestre (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin) ADJAKPA Tchékpo Théodore (UAC, Bénin)

ISSN : 1840-9962

Dépôt légal : N° 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

SOMMAIRE		
N°	TITRES	Pages
1	ZONGO Abdoul Rasmané, YARGA Hahadoubouga Paul, OUÉDRAOGO Lucien, YAMÉOGO Lassané : <i>Gestion des conflits dans les zones pastorales au Burkina-Faso</i>	3-19
2	ADAM Youssoufou, DAKOU Bio Sylvestre, TONDRO MAMAN Abdou Madjidou : <i>Gouvernance de l'espace transfrontalier Bénin-Niger</i>	20-36
3	ASSUE Yao Jean-Aimé, COULIBALY Mariam : <i>Dysfonctionnement du système éducatif et effectifs pléthoriques dans la ville de Korhogo (Nord de la Côte d'Ivoire)</i>	37-48
4	EL-HADJI BIAOU Kérékou Salissou, ADJAKPA Théodore, DJESSONOU Franco-Néo Camus, ADJAKPA, Cyrille, VISSIN Expédit Wilfrid, YABI Ibouaïma : <i>Indicateurs des changements climatiques dans les communes de Ouake et Copargo au Nord-Ouest du Bénin (Afrique de l'Ouest)</i>	49-62
5	ASSOUNI Janvier, GOUNOU Zénabou, KISSIRA Aboubakar : <i>Femmes et foncier rural dans la commune de Ségbana</i>	63-75
6	NOBIME Georges : <i>Promotion de l'écotourisme : appui à la conservation de la biodiversité au Bénin</i>	76-82
7	COULIBALY Tiécoura Hamed: <i>Activité agricole et occupation du sol dans le département de Tabou de 1986 à 2023 (sud-ouest ivoirien)</i>	83-95
8	ABOU Mouritala, DAKOU Bio Sylvestre, TONDRO MAMAN Abdou Madjidou, ABDOULAYE Awali : <i>Perspectives sur l'état de la sécurité alimentaire des ménages agricoles des sites d'aménagements hydro-agricoles dans les communes de Dangbo et d'Adjohoun au Sud-Bénin</i>	96-107
9	BOGNONKPE Laurence Nadine, SODJI Jean, AZIAN Déhalé Donatien, FANGNON Bernard et GIBIGAYE Moussa : <i>Impacts des modes d'accès et de gestion du foncier sur le développement local dans l'arrondissement de Hèvié et suggestions</i>	108-123

PROMOTION DE L'ECOTOURISME : APPUI A LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE AU BENIN

ECOTOURISM PROMOTION : SUPPORT FOR THE CONSERVATION OF BIODIVERSITY IN BENIN

NOBIME GEORGES

Laboratoire de Cartographie, de Télédétection et des SIG (LaCarto)
Département de Géographie et Aménagement du Territoire, Université d'Abomey-Calavi
Tél : (+229) 94594005 / 97602904, gnobime@gmail.com

RESUME

L'écotourisme implique un engagement envers la protection des ressources naturelles. Ainsi, plusieurs structures, publique comme associative, accueillent des visiteurs et autres personnes pour la découverte, l'observation de ressources naturelles menacées et autres paysages du Bénin.

L'objectif global de cette étude est d'apprécier la contribution de l'écotourisme dans la conservation des ressources biologiques au Bénin.

La collecte des informations sur les ressources naturelles à travers les différents écosystèmes du Bénin, l'observation sur le terrain et la documentation sur les espèces menacées du pays ont permis de mener la présente étude.

Elles sont nombreuses les structures qui excellent dans le domaine de l'écotourisme. En leur sein, il y a surtout des structures universitaires et des organisations non gouvernementales nationales comme internationales. Plusieurs espèces fauniques constituent leur point focal : les primates comme le singe à ventre rouge, le colobe de Geoffroy, le colobe olive et le singe mona, les cétacées comme les baleines à bosse et dauphins, les antilopes comme le sitatunga, les oiseaux surtout les espèces migratrices, les lamantins notamment le lamantin d'Afrique, les tortues surtout celles marines, la grande faune africaine surtout quatre espèces des "big five" notamment l'éléphant, lion, léopard, buffle. Les activités de ces structures contribuent au bien-être des communautés locales, à la sensibilisation sur les espèces et leur écosystème et enfin à la valorisation et la préservation des milieux naturels. L'écotourisme est ainsi une initiative de gestion durable de la faune et de la flore dans leur écosystème, un appui à la conservation de la biodiversité.

Mots-clés : écotourisme, espèces menacées, conservation, big five, Bénin.

ABSTRACT

Ecotourism implies a commitment to the protection of natural resources. Thus, several structures, public and associative, welcome visitors and other people for the discovery, observation of threatened natural resources and other landscapes of Benin.

The main goal of this study is to assess the contribution of ecotourism to the conservation of biological resources in Benin.

The collection of information on natural resources through Benin's different ecosystems, field observation and documentation of the country's threatened species made it possible to conduct this study.

There are many structures that excel in the field of ecotourism. Within them, there are mainly university structures and national and international non-governmental organizations. Several faunal species are their focal point: primates such as the red-bellied monkey, Geoffroy's colobus, olive colobus and mona monkey, cetaceans such as humpback whales and dolphins, antelopes such as the sitatunga, birds especially migratory species, manatees including the African manatee, turtles especially marine ones, The great african fauna especially four species of the "Big Five" including elephant, lion, leopard, buffalo. The activities of these structures contribute to the well-being of local communities, to raising awareness of species and their ecosystem and finally to the enhancement and preservation of natural environments. Ecotourism is thus an initiative for the sustainable management of fauna and flora in their ecosystem, a support for the conservation of biodiversity.

Keywords: ecotourism, endangered species, conservation, big five, Benin.

1. INTRODUCTION

La mise en place des espaces protégés sur des territoires utilisés par les communautés locales et d'autres acteurs, ainsi que les nouvelles règles de gestion, ont occasionné des changements économiques, politiques, sociaux et environnementaux importants (J. Tardif et B. Sarrasin, 2014, p. 354). Eu égard à ces changements, il est de plus en plus fait allusion à l'écotourisme comme une panacée capable de concilier le développement économique, la protection de l'environnement et le bien-être des communautés (J. Tardif et B. Sarrasin, 2014, p. 354). « L'écotourisme doit minimiser les impacts négatifs sur l'environnement naturel et socioculturel, générer des avantages économiques pour les régions, et créer des emplois et des possibilités de revenu pour les communautés locales » (OMT, 2012, p. 05). Or, la réussite du secteur du tourisme est fondamentalement liée à la protection de la nature (J. Rieucan, 2001, p. 1). Pour J. Tardif et B. Sarrasin (2018, <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes>), l'écotourisme joue un rôle important reconnu de plus en plus à l'échelle internationale dans la conciliation entre la conservation et le développement. Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (2002) cités par N. Raharison (2006, p. 11), l'écotourisme participe à la protection du patrimoine naturel et le socioculturel.

Actuellement, le gouvernement du Bénin considère le tourisme comme un secteur prometteur pour le développement économique du pays. Donc ce secteur génère de revenus alternatifs à l'agriculture. La République du Bénin dispose d'importants stocks de biodiversité terrestre et marine. De même, une forte diversité biologique des milieux forestiers au Bénin est observée. Bref, le Bénin possède une richesse et une diversité naturelle et culturelle lui conférant un avantage pour le développement écotouristique.

Cet article a pour but d'étudier empiriquement la relation entre le développement de l'écotourisme et la conservation de la biodiversité.

2. MATERIEL ET METHODE

2.1 Zone d'étude

Le Bénin, se localise entre 6°30' et 12°30' de latitude Nord, et entre 1°00' et 3°40' de longitude Ouest (Figure 1). D'une superficie de 114 763 km², le Bénin dispose d'une politique de protection et de sauvegarde de la biodiversité végétale et animale par le biais d'un réseau d'aires protégées.

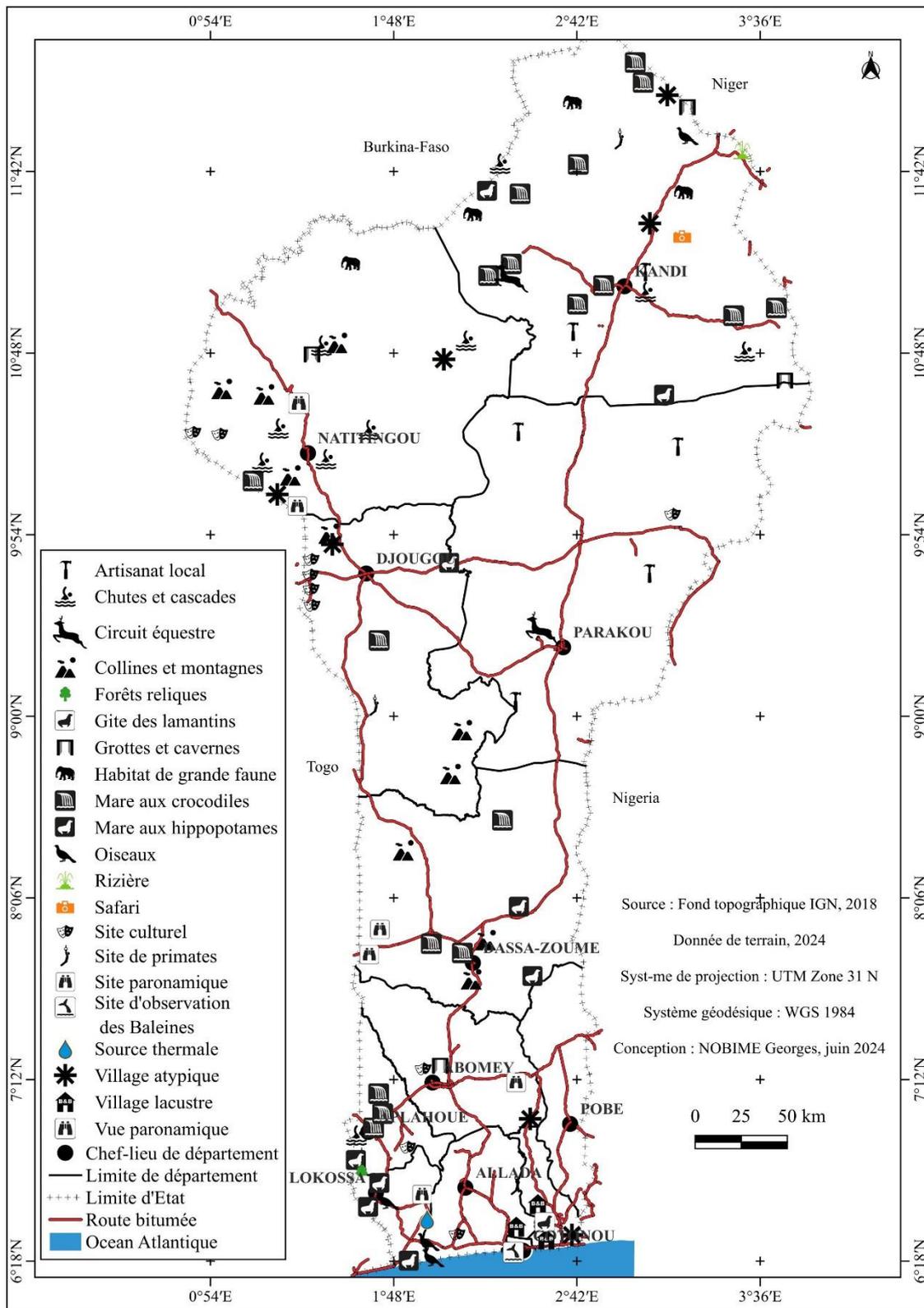


Figure 1 : Cartographie du potentiel écotouristique du Bénin

Le climat du Bénin varie de la côte au nord. Il est du type tropical humide caractérisé par 4 saisons de durée inégale à la côte (Sud) et de type soudano-guinéen-sahélien au Centre et au Nord. Pour ces dernières décennies, la précipitation moyenne est en baisse.

La République du Bénin renfermait une grande richesse spécifique d'oiseaux, de reptiles, d'amphibiens, d'invertébrés et de mammifères. Aujourd'hui, de nombreuses espèces animales y ont disparu sous l'effet du braconnage, de l'agriculture extensive, de l'exploitation de bois d'œuvre et de l'urbanisation à grande échelle. L'occupation humaine qui est très forte dans certaines régions du pays notamment le Sud, a très profondément modifié la végétation naturelle.

Les populations de certaines espèces comme le lamantin, le potamochère, etc. s'appauvrissent. Les milieux forestiers renferment des espèces de primates, de carnassiers, etc. Le Bénin constitue également un territoire refuge pour l'avifaune. Cette diversité faunique constitue les bases du développement durable du «tourisme de vision» au Bénin. La «ressource animalière» du pays s'appuie, d'une part, sur les populations de primates, sur les éléphants, les lions, les buffles de savanes, les antilopes, etc., d'autre part, sur les tortues marines, les crocodiles, etc.

La population humaine du Bénin est caractérisée par une forte dynamique démographique et elle est en majorité rurale (55,4 %). De 3 331 210 habitants en 1979, elle a atteint 10 008 749 habitants en 2013 pour une densité de 87,2 habitants/km² (INSAE/RGPH4, 2017, p.4).

Les activités économiques sont assez diversifiées, cependant l'agriculture reste la principale activité génératrice de revenu et occupe la majorité des populations. La dynamique agricole est basée essentiellement sur les cultures de rente (coton, anacarde, palmier à huile), les cultures vivrières et maraîchères.

2.2 Méthode

Les techniques de collecte utilisées sont la revue documentaire et les interviews. Pour la revue documentaire, plusieurs documents ont été consultés pour dégager la situation réelle de l'écotourisme et la conservation de la biodiversité. La revue documentaire a permis de présenter la situation entre l'écotourisme et la conservation. Les travaux antérieurs exploités portent sur l'écotourisme et ses implications dans la conservation de la biodiversité dans les zones où se développent les activités écotouristiques au Bénin, en Afrique et dans le monde.

Les interviews réalisées avec des acteurs ont permis de compléter certaines informations tirées de la revue documentaire. En effet, les populations locales, les responsables des associations de développement et d'ONG intervenant dans les activités touristiques et écotouristiques ont été interviewés.

2.3 Traitement des données

Les données collectées ont été analysées, ce qui a permis de dégager les avantages du développement de l'écotourisme dans la conservation de la biodiversité.

3. RESULTATS

3.1 Sites et situation de l'écotourisme au Bénin

Au Bénin, les sites ou les lieux faisant l'objet de promotion et de développement de l'écotourisme sont les aires protégées (réserves de biosphère). Outre, les activités écotouristiques se développent aussi :

- autour des lacs et lagunes, des rivières, sur le littoral côtier (125 km de côte au Bénin) ;
- dans les diverses régions montagneuses et de collines possédant des potentialités de développement du tourisme sportif, des randonnées ;
- autour des sites et patrimoines culturels et cultuels (lieux de cultes, églises et temples, etc.).

La planche 1 montre quelques illustrations des lieux faisant l'objet de l'écotourisme



Planche 1 : Lieux faisant l'objet de l'écotourisme

Prise de vue : BCB, septembre 2009 et Nature tropicale, août 2022

Les statistiques du Ministère de la Culture et du Tourisme montrent une augmentation relative du nombre de touristes au Bénin. Ainsi, le Bénin a enregistré 111.000 touristes en 1994 pour une recette de 13,134 milliards de francs CFA. Cette recette a plus que doublé en 10 ans et les devises sont passées à 27 milliards de francs CFA en 2004 pour 173.500 touristes. En 2007, le nombre de touristes était de 185.000 visiteurs avec une recette de 35 milliards de francs CFA.

Au regard des perspectives et des politiques du gouvernement du Bénin dans ce secteur, à travers son programme d'action 2021-2026, on projette une augmentation de l'ordre de 5 à 10% par an en termes de nombre de touristes et d'écotouristes dénotant de l'intérêt grandissant de cette niche du tourisme au Bénin.

3.2 Acteurs de la promotion de l'écotourisme au Bénin

Outre l'Etat, les collectivités locales et les populations locales, les ONG (Organisation non gouvernementale) sont aujourd'hui les acteurs principaux dans le domaine de la conservation. Ces différents acteurs se différencient par leur forme d'intervention dans la conservation et le développement. Ainsi, près d'une dizaine d'ONG interviennent dans la promotion et le développement de l'écotourisme au Bénin. Il s'agit entre autres de : Eco-Bénin, BCB/CerGET, BEES, CIDEV, CREDI, CPN les papillons, Nature Tropicale, Urgence Afrique, Africa Mobile Nature, etc. Le tableau I présent les espèces et les Structures qui les valorisent

Tableau I : Espèces et Structures qui les valorisent

Espèces menacées	Structures
• Primates	• BCB/CerGET, Eco-Bénin, CREDI-ONG
• Cétacés	• Nature Tropicale ONG,
• Big five	• BCB/CerGET, AMN
• Faune aviaire	• Eco-Bénin, BEES
• Lamantin d'Afrique	• Nature Tropicale ONG, CIDEV

Source : Travaux de terrain, 2023

3.3 Ecotourisme comme instrument de conservation de la biodiversité

Depuis la promotion de l'écotourisme dans certaines contrées du Bénin, on a constaté un changement de comportement des populations locales. Désormais, les populations riveraines commencent à être conscientes de la valeur des ressources naturelles de leur région grâce à l'éducation environnementale dispensée. Cette éducation a fait naître un sentiment de fierté pour leur culture et leur mode de vie ainsi que pour le paysage qui les entoure (la beauté et la richesse de la nature). Par l'éducation environnementale, des villageois volontaires sont formés comme groupe relais auprès des autres. L'écotourisme incite à la restauration et à la conservation des ressources naturelles fondement des activités écotouristiques. La faune qui

gènere des recettes bénéficie de la protection des zones et des ressources naturelles, à travers des programmes de conservation. On constate néanmoins une réduction des pratiques locales nuisibles pour les ressources naturelles (déforestation, diverses collectes, etc.). La planche 2 présente des éco-tourismes pour la conservation des ressources naturelles.



Planche 2 : Eco-tourismes pour la conservation des ressources naturelles

Prise de vue : Nature tropicale, septembre 2023 et BCB, avril 2010

Outre ces impacts écologiques, l'écotourisme constitue un moyen de revalorisation des pratiques culturelles traditionnelles parfois oubliées des autochtones. Ainsi des groupes d'animation folkloriques sont créés pour présenter des danses et chansons traditionnelles. Egalement l'artisanat à travers l'exposition et la vente d'œuvres d'arts, et des activités de l'hôtellerie, de la restauration et de la production des produits vivriers pour la consommation des touristes sont développées. Somme toute, l'écotourisme initie à des formations relatives aux emplois en lien avec les activités de l'écotourisme comme les employés des hôtels, les restaurants, les agents des services d'accueil ou d'administration, etc.

4. DISCUSSION

Le travail réalisé sur le développement de l'écotourisme et la conservation de la biodiversité a permis d'obtenir des résultats qui indiquent que divers acteurs interviennent dans le domaine de l'écotourisme et la conservation de la biodiversité. L'écotourisme a permis la protection des espèces d'éléphants, de primates (singes), des hippopotames, de tortues marines, des oiseaux, des cétacés (baleine, dauphin) etc. Les acteurs principaux les plus influençant actuellement sont les ONG et une dizaine a été recensée. Diverses actions telles que la sensibilisation des populations locales à un changement de comportement, de formation sont réalisées par ces ONG dans les zones où elles développent les activités écotouristiques. Les actions de ces ONG ont fait prendre conscience aux populations de la richesse de leur culture, mode de vie et des ressources naturelles. Ces constats ont été effectués par d'autres travaux et qui méritent d'être mis en exergue.

Dans un système de propriété privée, un seul individu est propriétaire de la ressource. Si la conservation des ressources apporte la plus grande contribution aux moyens de subsistance du propriétaire, il n'y a généralement pas de conflit entre ses intérêts et ceux de la conservation. Ce résultat concorde avec celui de J. Langholz (1996, p 278). Cependant, si l'intervention de l'Etat devait se produire, pourraient être nécessaires pour que la propriété communautaire fonctionne à des fins de conservation. Par exemple, G. Caughley (1993, p 944) a soutenu que les éléphants du projet CAMPFIRE auraient pu être exterminés si les communautés impliquées n'étaient pas impliquées.

Le projet est centré sur la valorisation de la biodiversité et le développement des initiatives visant à donner aux communautés les moyens d'accroître leur contrôle sur leur vie et de jouer un rôle de premier plan dans la conservation de la biodiversité locale. Le développement d'activités d'écotourisme durable étant considéré comme un moyen abordable de générer une augmentation des revenus des villageois, de nombreux efforts ont été consacrés à la formation

des guides touristiques et de recherche et au processus permettant à la communauté d'accueillir les touristes. Ce même constat a été fait par C. Schwitzer et *al.*, (2013, p 156).

CONCLUSION

Ce travail proposait d'explorer la relation entre le développement de l'écotourisme et la protection des ressources naturelles (biodiversité). À ce titre, il a été identifié les acteurs de la promotion et de développement de l'écotourisme au Bénin, en particulier les ONG qui détiennent le pouvoir de définir le modèle de développement des activités de l'écotourisme qui sous-tend les stratégies de conservation de la biodiversité. Au Bénin, la pratique de l'écotourisme et le développement des actions de valorisation des ressources naturelles ainsi que des richesses culturelles et culturelles, de sensibilisation conduite dans les lieux fréquentés par les touristes ont favorisé la conservation de la biodiversité dans les zones concernées. Ainsi l'écotourisme contribue à la conservation de la biodiversité, car il a participé à freiner la dégradation des ressources naturelles. Les actions de sensibilisation ont contribué à un changement de comportement et une prise de conscience auprès des populations locales ainsi que des touristes.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ANDAM, Kwaw, FERRARO, Paul, SIMS, Katharine, HEALY, Andrew et HOLLAND, Margaret. (2010). Protected areas reduced poverty in Costa Rica and Thailand. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 107(22): 9996-10001.

CAUGHLEY Graeme (1993) : Eléphants et économie. Les inconvénients. *Biol.* (7) pp. 943-945

Direction du développement touristique (2011). Plan stratégique de développement de l'écotourisme au Bénin (PSDE 2012-2021). Rapport provisoire, Global Eco, Cotonou, 84 p.

INSAE/RGPH4-2013 (2017). Synthèse sur l'état et la structure de la population. Tome 1, Ministère du plan et du développement, Cotonou, 20 p.

LANGHOLZ Jeff (1996) : Économie, objectifs et succès des réserves naturelles privées en Afrique subsaharienne et Amérique latine. Les inconvénients. *Biol.* Pp. 271-280.

OMT (2012) : Faits saillants du tourisme, Édition 2012, 16p.

RIEUCAU Jean (2001). Biodiversité et écotourisme dans les pays du centre du golfe de Guinée : Prétourisme dans une unité géopolitique instable. *Les Cahiers d'Outre-Mer : Revue de géographie de Bordeaux*, 216 : 417-452.

SCHWITZER Christoph, MITTERMEIER Russell, DAVIES Nicola, JOHNSON Steig (2013) : Lémuriens de Madagascar : Une stratégie pour la conservation 2013-2016. Bristol, Royaume-Uni : Groupe de spécialistes des primates de la CSE de l'UICN, 185 p.

TARDIF Jonathan et SARRASIN Bruno (2014). La territorialisation par et pour l'écotourisme dans les aires protégées. CIST2014-Fronts et frontières des sciences du territoire, Collège international des sciences du territoire(CIST), Paris, France, pp.354-359.

THIBERGE Clémentine (2016). L'écotourisme peut-il sauver les espèces menacées ? En ligne : <https://www.lemonde.fr/biodiversite/article/>. Publié le 07 mars 2016, consulté le 08 décembre 2022 à 14 heures 15 minutes.

YERGEAU Marie-Ève (2015). Conservation, écotourisme et bien-être : leçons népalaises. *Revue d'économie du développement*, 1(23) : 129-165.

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durable des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le premier numéro du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

Axe 1 : Dynamique des espaces ruraux et Aménagement de l'espace rural

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux.

Axe 2 : Economie rurale

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures.

Axe 3 : Genre et développement rural

- ✓ Femmes et activités rurales ;
- ✓ Développement local ;
- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural.

2. Instructions aux auteurs

2.1. Politique éditoriale

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale.

Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

2.2. Soumission et forme des manuscrits

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

La période de soumission des manuscrits est de : 10 février au 10 mars 2024.

Retour d'évaluation : 10 avril 2024.

Date de publication : 15 juin 2024.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) à l'adresse: journalgrad35@gmail.com avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

2.2.1. Langue de publication

J_GRAD publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

2.2.2. Page de titre

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

2.2.3. Résumé

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

2.2.4. Introduction

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

2.2.5. Corps du sujet

Le corps du texte est structuré suivant le modèle IMReD. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

2.2.5.1 Introduction

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

2.2.5.2 Matériel et méthodes

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

2.2.5.3 Résultats

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

2.2.5.4 Discussion

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

2.2.6 Conclusion

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses.

Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre : (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

2.2.7. Rédaction du texte

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

2.2.8. Remerciements

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

2.2.9. Références

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées);

Exemples :

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issue du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2ndeéd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

2.2.10. Références bibliographiques

Article dans revue

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l'espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, **12**, 237-253

Ouvrages, rapport

IGUE Oguniola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

Articles en ligne

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

Chapitre d'ouvrage

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L'harmattan, 167-174.

Thèse ou mémoire :

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, p.308

2.3. Frais d'inscription

Les frais de soumission sont fixés à 50.000 FCFA (cinquante mille Francs CFA).

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu'après paiement par les auteurs des frais d'instruction et de publication qui s'élèvent à cinquante mille francs (50.000 F CFA) par envoi RIA, MONEYGRAM ou par mobile money (**Préciser les noms et prénoms**) à **Monsieur SABI YO BONI Azizou** au numéro +229 97 53 40 77 (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante <journalgrad35@gmail.com> avec copie à **Monsieur Moussa GIBIGAYE** <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

2.4. Contacts

Pour tous autres renseignements, contacter l'une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77